

DE SANGOSSE CHAMPION FRANÇAIS DU BIO-CONTRÔLE

En moins de 30 ans de Sangosse, entreprise cent pour cent française est devenue en France, le leader des bio-solutions en agriculture et s'est imposée aussi à l'international.

Réussite d'une ETI ancrée dans son territoire que Christophe Zugaj, responsable des affaires publiques, nous fait partager.

Valeurs Vertes : Quel est le secret de cette réussite ?

Christophe Zugaj : De Sangosse, entreprise familiale, créée en 1926 est restée dans son fief natal, le Lot et Garonne jusqu'en 1989. Puis en 1989 les parts de l'entreprise sont redistribuées : 74 % sont rachetées par les salariés, 16% restent à la famille fondatrice, et 10% sont détenues par un pool d'investisseurs français. Cet acte fondateur crée une véritable dynamique de croissance en France et dans le monde. Aujourd'hui, de Sangosse c'est 850 salariés, dont 550 en France, 9 laboratoires spécialisés de R&D, dont 5 en France (Pont du Casse, Lavaur, Graulhet, Carbone, Ornézan, Compiègne) et un chiffre d'affaires de 280 millions d'euros pour 25 filiales réparties dans 17

pays avec des produits homologués dans plus de 50. Notre ancrage local et notre connaissance des experts du monde agricole nous ont permis d'anticiper l'évolution des attentes de la société civile et des agriculteurs. Convaincus de la nécessité de faire émerger de nouveaux modèles agronomiques, nous avons misé très tôt sur les bio-solutions basées sur les interactions et les mécanismes naturels.

Les bio-fertilisants permettent aux cultures de mieux absorber les nutriments en préservant les ressources, les bio-stimulants augmentent leurs défenses naturelles et valorisent leur potentiel,

le bio-contrôle protège les cultures des stress biotiques, maladies, ravageurs, adventices en gérant les bio-agresseurs plutôt que de les éradiquer et les bio-adjuvants pour un meilleur usage et une meilleure efficacité des produits tout en réduisant leur impact sur l'environnement. 9% de notre chiffre d'affaires sont consacrés à la recherche et au développement.

DE SANGOSSE BIO SOLUTIONS



V.V. : Comment êtes-vous devenu le spécialiste des bio-solutions ?

C.Z. : Nous avons réalisé des investissements importants dans l'innovation, en recherche et développement et passé des partenariats avec la recherche académique française, des pôles de compétitivité, des universités et d'autres entreprises spécialisées. Nous avons pratiqué une politique d'acquisition à l'international où nous sommes devenus un acteur de référence. Pour répondre aux nouveaux défis d'une agriculture durable nous proposons des modèles agricoles plus compétitifs, plus économes en eau et en énergie. Nous accompa-

gnons la transformation profonde des filières agricoles en mettant à leur disposition des outils nouveaux pour protéger leur culture avec une triple performance, économique, sociale et environnementale. Les bio-solutions représentent aujourd'hui 80% de nos activités. Nous avons converti nos segments historiques en bio-solutions. Par exemple pour les anti-limaces,

nous utilisons un produit naturel, le phosphate de fer. Nous proposons à l'agriculteur, pour chaque étape du cycle de la plante, des solutions avec des macroorganismes, des bactéries, des endomycorhizes, des acides aminés, des substances naturelles végétales ou minérales.

V.V. : Et la formule fonctionne ?

C.Z. : Il y a 10 ans 90% de notre chiffre d'affaires se réali-

sait en France, aujourd'hui les 2/3 se font à l'export. Nous pouvons travailler avec les agriculteurs du monde entier car l'agriculture française est une référence. Nous devons apporter une offre différenciée avec de la valeur ajoutée. Il nous faut aussi tenir compte des coûts d'homologation qui sont en augmentation constante. Lors du lancement d'un produit nouveau, pour amortir nos investissements, il faut un périmètre géographique large. D'où la pertinence d'utiliser notre savoir-faire et de générer des études d'homologation dans plusieurs pays pour s'assurer de la viabilité du marché. ■